

Procès-Verbal du Conseil Municipal Séance du 26 Novembre 2021

Date de Convocation : 17/11/2021

Membres en EXERCICE : 11

Membres PRESENTS : 7

Membres VOTANTS : 9

Etaient présents : Mmes et Ms NOTTEBOOM Gilles, BOULLET Delphine, LEBRET Nadia, BROSSARD Romain, DELARUE Patrick, DETERPIGNY Lucie et DUPONT Romuald.

Etaient absents : Mme VANLAEYS Véronique (pouvoir à M. DUPONT Romuald), Mme PLÉ Liliane (pouvoir à Mme LEBRET Nadia), M. PATIN Laurent et M. COURTY Éric.

Secrétaire de séance : Mme DETERPIGNY Lucie

L'an deux mil vingt et un et le vingt-six novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Morvillers, sous la Présidence de Monsieur Gilles NOTTEBOOM, Maire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal de Morvillers peut donc valablement délibérer.

1. Délibération rapport d'activités 2020 CCPV

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport d'activités 2020 de la CCPV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport

2. Recensement besoins 2022 gravillonnages voies communales

Monsieur le Maire informe le Conseil du courrier reçu de la CCP demandant les besoins de la commune en gravillonnages pour 2022.

Après débat, il est décidé de voir en amont si la couche d'enrobés peut être réalisée par une entreprise (voir tarifs avec les communes de Fontenay Torcy et Héricourt).

La priorité serait la rue de St Deniscourt et la rue des Grès.

3. Demandes aides financières pour voyages scolaires

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de deux demandes d'aide financière reçues en mairie concernant des voyages scolaires.

1^{ère} demande : Collège de Grandvilliers pour un sortie de 2 jours en pleine nature. 1 enfant de Morvillers est concerné par cette sortie.

2^{ème} demande : Collège de Marseille en Beauvaisis pour un séjour au ski du 30/01 au 05/02/2022. 1 enfant de Morvillers est concerné par ce séjour.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une aide financière au prorata de la durée du voyage :

- 20 € au Collège de Grandvilliers
- 40 € au Collège de Marseille en Beauvaisis

4. Délibération nomination coordonnateur communal et agent recenseur pour recensement population 2022

Vu le recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, le Conseil Municipal, après délibération décide de nommer Mme Loetitia Martin, secrétaire de mairie, en qualité de coordonnateur communal et d'agent recenseur.

5. Délibération prêt matériel déchets verts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à disposition la remorque communale aux habitants de la commune afin qu'ils puissent y déposer leurs déchets verts uniquement le week-end.

Cette mise à disposition sera facturée 15 € le week-end.

L'agent communal déposera la remorque chez le particulier le vendredi en fin d'après-midi et viendra la récupérer le lundi matin.

6. Délibération vente de bois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir contacté l'assurance de la commune pour ce point. Celle-ci indique le caractère litigieux quant au fait qu'un particulier élague lui-même la haie (référence à la loi NOTRE). Elle préconise de faire appel à un professionnel pour abattre et ensuite à un particulier qui pourra débiter au sol.

Des devis seront donc demandés à divers professionnels.

7. Application de l'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique territoriale concernant le temps de travail légal des agents territoriaux

Après étude des horaires de travail du cantonnier, il est remarqué que ceux-ci ne correspondent pas au temps de travail légal des agents territoriaux comme énoncé dans l'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique territoriale.

Après débat, le Conseil Municipal inscrit le temps d'emploi hebdomadaire du cantonnier à 35 heures réparties sur 5 jours à compter du 1^{er} janvier 2022.

8. Questions diverses

- **Travaux église :** le début des travaux est reporté au 18 décembre 2021 car la société est en attente de nacelles.
- **Station d'épuration :** M. le Maire informe le Conseil que l'appel d'offres est lancé depuis le 26 octobre 2021 et qu'il sera clôturé le 10 janvier 2022. Trois entreprises sont en cours de visite actuellement. Monsieur le Maire fait part d'un coût supplémentaire d'environ 120 000 € pour l'hygiénisation des boues. Il informe également que l'Agence de l'Eau, à partir du 31 décembre 2021 ne subventionne plus ce type de dossier. Il sera fait un courrier de demande de dérogation.
- **Panneaux manquants :** panneau « STOP » rue des Grès et « Rétrécissement de chaussée » rue Riquefosse
- **Salle des fêtes :** il est évoqué l'achat d'un aspirateur pour l'agent d'entretien qui gère le nettoyage de la salle des fêtes

Plus aucune question n'étant soulevée,
l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Signatures séance du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2021

Gilles NOTTEBOOM	
Delphine BOULLET	
Nadia LEBRET	
Véronique VANLAEYS	Pouvoir à M. Romuald DUPONT
Romain BROSSARD	
Patrick DELARUE	
Romuald DUPONT	
Eric COURTY	Absent
Lucie DETERPIGNY	
Laurent PATIN	Absent
Liliane PLÉ	Pouvoir à Mme Nadia LEBRET